

P. 528

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

POUR L'ÉCHANGE DES PLANTES



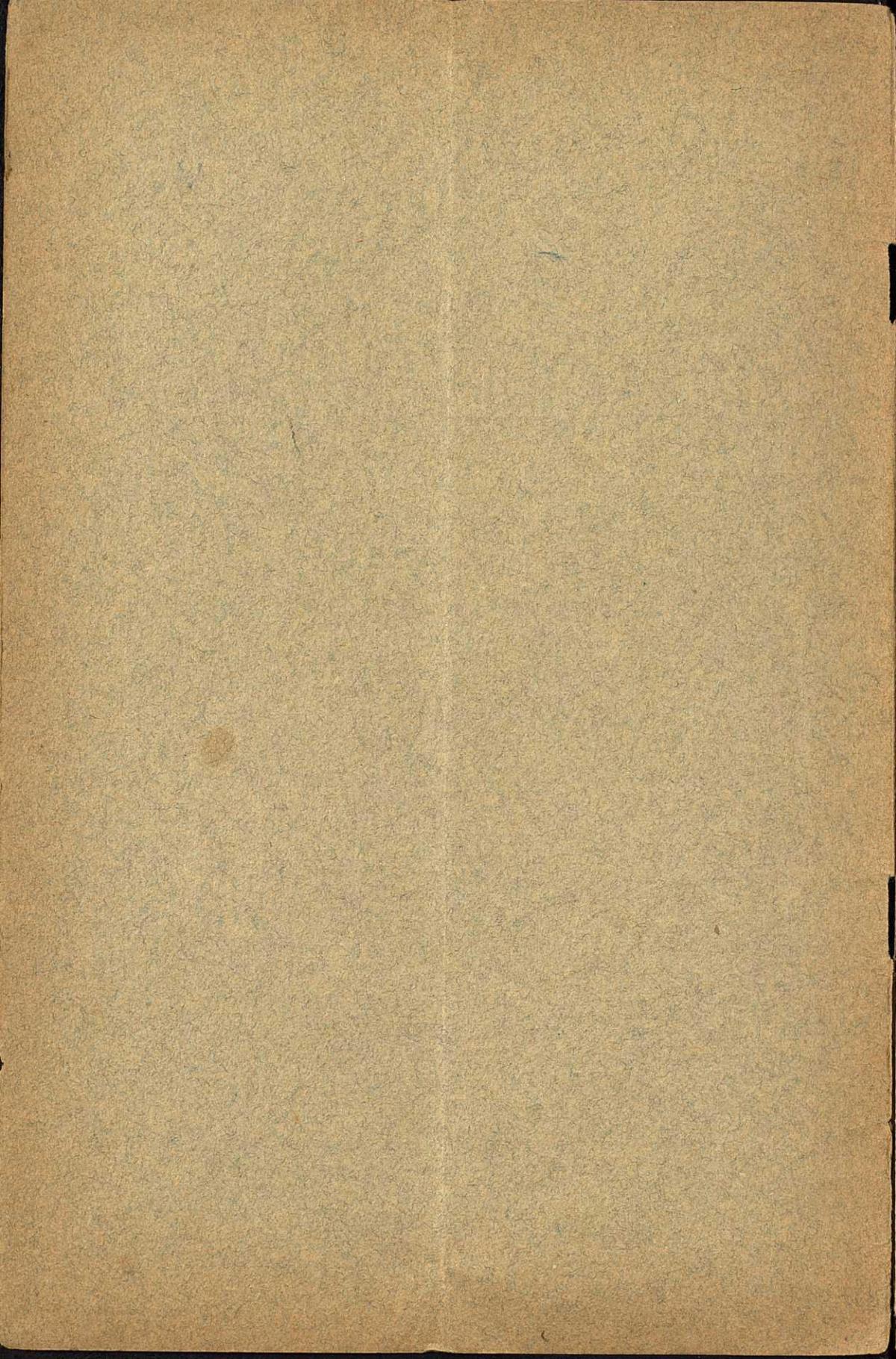
Dixième Année 1899-1900



QUIMPER

Imprimerie EMILE COSQUER, 20, rue Keréon

1900



BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

POUR L'ÉCHANGE DES PLANTES

Dixième Année 1899-1900

LISTE DES ASSOCIÉS INSCRITS AU 1^{er} MAI 1900

1^o ANCIENS

M^{me} GYSERGER.

MM. AULA ; BÉCOURT ; BEHRENDSEN ; BERNOULLI ; C. BERTRAND ; BICKNELL ; P. BLANC ; DE BOISSIEU ; BOZON ; BRUYAS ; CHARREL ; CHEVALLIER ; CONILL ; CORNAZ ; COSTE ; DÉPALLIÈRE ; DUFFORT ; DUFFOUR ; FOUCAUD ; FRTZSCHE ; GIRAUDIAS ; GRECESCU ; GROSS ; GUILHOT ; HERVIER ; KELLER ; KNEUCKER ; KREBS ; LÉVEILLÉ ; LORENZEN ; MANDON ; MARTELLI ; MARTIN ; MARTY ; MULLEY ; PAU ; PELLAT ; PETRY ; REYNIER ; ROUX ; RUTHE ; DE SAULSES LARIVIÈRE ; SCHINZ ; SENNEN ; SIMON ; SINTENIS ; SOMMIER ; SOUILLÉ ; STEURER ; STRIBRNY ; SUDRE ; THÉRIOT ; TEPPFER ; TOUSSAINT ; VACCARI ; VIDAL ; WAGNER ; ZAHN.

2^o NOUVEAUX

MM. BONATI, à Vagney (Vosges).
Abbé CASSAT, à Coutras (Gironde).
GIROD, à Gap.
D^r. KOEHLER, à Lyon.
PUECH, à Tournemire (Aveyron).
SCHULTZ, Eugène, à Berlin.



Observations

Sur les 35 associés qui ont pris part en 1890 au 1^{er} échange de l'Association, 14 nous sont demeurés fidèles. Nous avons souligné leurs noms dans la liste ci-dessus. Dans ces dix ans nous avons distribué dans les herbiers au moins 150 000 plantes. Ce chiffre démontre l'utilité de notre œuvre. Un autre chiffre n'est pas moins éloquent : la proportion entre les demandes et les espèces offertes est descendu de 9. 54 0/0 à 5. 49 malgré le renouvellement du personnel et des efforts en vue de varier nos longues listes, efforts qui, nous devons le dire, ont été secondés par le zèle de nos associés.

Le Directeur,
L. GIRAUDIAS



NOTES CRITIQUES SUR LES PLANTES DISTRIBUÉES

N° 253. — **Anemone coronaria** L. var. **primigenia** A. Gubler, *Observations sur la flore du département des Alpes-Maritimes*, Bulletin de la Société Botanique de France, 1861.

« Cette forme sauvage, que j'ai rencontrée dans les
« environs de Cannes, se distingue par sa taille plus
« exiguë, sa fleur plus petite, à pétales plus étroits et
« séparés par des intervalles assez considérables. Ses
« fleurs n'offrent pas d'autres colorations que le violet
« ou le gris de lin. Elle se rapproche singulière-
« ment, en quelques circonstances, de la plante de
« Chypre décrite par De Candolle (*Syst. regn. veg.*,
« 1, 197), sous le nom d' *A. pusilla*, laquelle ne me
« paraît être réellement qu'une variété de l' *A. coro-*
« *naria*. » — GUBLER.

Les exemplaires que je distribue proviennent d'un nouvel habitat : les Martégaux, près de Marseille (*legi*, 3 mars 1899). On retrouvera, sans doute, cette *primigenia* sur d'autres points de la Provence. Elle m'a paru être un retour manifeste de l' *A. coronarioides* Hanry vers l'état primitif qu'amène la stérilité du sol manquant de fumure.

Je crois M. Gubler dans l'erreur lorsqu'il dit (pour la Provence) : « sauvage » ; l' *A. coronaria* n'a jamais été aperçue autrefois dans le Sud-Est de la France, ni Garidel, ni Gérard ne l'y citent ; la naturalisation quasi moderne de cette plante dans nos champs du littoral paraît consécutive de cultures d'agrément.

Mais M. Gubler avait raison de parler de couleur « violette » pour sa *primigenia*, car c'est bien à tort

que presque toutes les Flores, à la suite de Hanry, attribuent à l'*A. coronarioides* une corolle bleue. Aucune variation du stirpe *coronaria* ne mérite le nom de *cyanea* lancé d'autant plus à tort par Risso, qu'il réunissait sous cette épithète la forme *coronarioides* et la forme *rosea*. Quant à l'*A. Mouansii* Hanry, autre forme bien distincte, que j'ai rencontrée dans les Bouches-du-Rhône (quelques pieds sous des oliviers, au Plan de Cuques, près d'Allauch, 23 février 1899), elle a parfois, comme la *coronarioides*, des sépales d'un violet foncé. En soumettant à la dessiccation pour herbier les *A. coronarioides* et *Mouansii*, on voit leurs corolles virer tantôt au bleu (de là vient l'erreur de *cyanea*), tantôt au gris de lin, tantôt au rose ; dans ce dernier cas, plusieurs botanistes ont conclu encore erronément, d'après des exsiccata, à l'existence de l'*A. rosea* Hanry dans des localités où n'existe que la *coronarioides* du même auteur.

Alfred REYNIER.

N° 254. — **Lychnis coronaria** Desr. v. *albida* —
Fleurs d'un blanc pur.

Le *Lychnis coronaria* est indiqué, dans la plupart des flores, comme ayant des pétales purpurins, et c'est sous cette forme que je l'avais toujours rencontré jusqu'à ce jour dans le Tarn aussi bien que dans les Pyrénées. En juillet dernier je l'ai trouvé en grande abondance sur les schistes de la vallée du Gijou, entre Lacaze et Pierreségade (Tarn), loin de toute habitation ; tous les pieds avaient des pétales d'un blanc très pur. Ce caractère étant ici constant j'ai cru devoir distinguer cette plante de la forme habituelle à fleurs purpurines.

H. S.

N° 255. — **Rubus castaneicola** Sudre *Herb.*
(1897). — *R. thyrsanthus* + *Lloydianus*. — Rappelle le *R. thyrsanthus* Fke par ses aiguillons forts, ses folioles

largement ovales, mais est beaucoup plus grêle, a les folioles plus flasques, plus poilues en dessous, plus grossièrement dentées et plus courtement pétiolulées; ces derniers caractères sont dus manifestement à l'influence du *R. Lloydianus*. Plante tout à fait stérile, voisine du *R. sulcaticaulis* N. Boul. *Ronc. Vosg.* N° 108, *Notes* p. 124! que M. Boulay considère maintenant comme un produit de croisement des *R. thyrsoideus* et *tomentosus* var. *glabratus*, mais en différant par ses turions moins canaliculés, dépourvus de glandes pédicellées, ses rameaux moins hérissés, également dépourvus de glandes et munis d'aiguillons moins nombreux, beaucoup plus forts et vivement crochus ou géniculés, enfin par ses fleurs plus petites, à étamines plus courtes.

Tarn: St Benoît-de-Carmaux, côte de l'atelier des mines, dans les châtaigneraies.

H. S.

N° 256. — **R. lacertosus** Sudre, in *Bul. Soc. bot. Fr.* (1899) p. 99. — M. l'abbé Boulay ayant reconnu que le vrai *R. phyllostachys* P. J. Muell. est hybride des *R. thyrsoideus* et *macrophyllus*, j'ai dû donner un nom nouveau à la plante du Tarn qui avait été distribuée dans les *Rubus Gallici* N° 123 sous le nom de *R. phyllostachys*. Tous les *Rubus* que j'ai distribués jusqu'à ce jour sous cette dernière dénomination devront recevoir le nom de *R. lacertosus*. De même le *R. Sudrei*. Giraud. devra être considéré comme un *R. ulmifolius* + *lacertosus*, le *R. viduatus* Sudre comme un *R. Guentheri* + *lacertosus* et le *R. exolericus* Sudre comme un *R. cæsius* + *lacertosus*.

H. S.

N° 257. --- **R. subrotundus** Sudre, *Herb.* (1897) —Gr. des *R. radulæ*.---Turion anguleux, à faces planes, peu poilu et peu glanduleux, à aiguillons très inégaux, les grands comprimés et déclinés, les petits très nom-

breux rendant la tige très rude. Feuilles caul. 5-nées, amples ; pétioles à aiguillons géniculés ; foliole terminale à pétiolule égalant environ le 1/3 de sa hauteur, suborbiculaire, échancrée, brusquement et longuement acuminée ; dents médiocres, la plupart simples ; feuilles vertes ou un peu grises et peu poilues en dessous. Rameau obtusément anguleux, armé comme la tige, à feuilles 3-nées, la plupart vertes en dessous. Inflorescence courte, large, arrondie ou tronquée au sommet, feuillée à la base, hérissée, glanduleuse, à aiguillons nombreux mais très faibles, droits ou déclinés ; pédoncules moyens ascendants ou peu étalés, multiflores ; calice tomenteux, verdâtre, poilu, glanduleux, à lobes longuement appendiculés, un peu aculéolés, étalés ; pétales blancs, ovales, échancrés ; étamines blanches dépassant les styles verdâtres ; jeunes carpelles poilus. Très fertile ; pollen peu mélangé. Précoce.

Tarn : forêt de Giroussens ; bois de Barat ; Albi, à La Drèche ; etc.

Ses fleurs blanches, son calice étalé et ses aiguillons faibles sur l'inflorescence, permettent de le rapprocher du *R. pallidus* W. N.

H. S.

Pour la description des *R. ellipticifolius*, *elongatipinus*, *Giraudiasii* Sudre, voir : *Excursions botologiques* dans les Pyrénées, 2^e part. *Rubus de l'Ariège* (Bull. Ass. fr. bot.).

N^o 258. — **Calendula ceratosperma** Viv. — **C. stellata** Cav. — **C. parviflora** Raf. — **C. sublanata** Rchb.

Spécifiquement ces Soucis du groupe *Calendula arvensis* L. ne diffèrent point, car des intermédiaires les relie, en Provence, d'une façon intime ; les trois premiers sont des races distinctes en leurs écarts extrêmes carpologiques, et le quatrième, purement nominatif, est un état indumenteux desdites races. Ils

fleurissent et fructifient surtout de l'automne à la fin de l'hiver, bien moins souvent dans la période verno-estivale.

Pour les distinguer, il ne faut tenir aucun compte des achaines intérieurs avortés, ni des achaines extérieurs creusés en nacelle : ces fruits vermiformes ou cymbiformes se trouvant identiques chez tous. Quant aux feuilles, elles sont trop polymorphes pour fournir des différences utilisables.

1^o CALENDULA CERATOSPERMA Viv., Floræ Libycæ Specimen. — Achaines extérieurs aptères, hérissés d'aiguillons sur le dos, dressés plus ou moins verticalement (c'est-à-dire peu couchés-convergens vers le centre du réceptacle), en faucille et prolongés en pointe souvent bicorne. Calathides plus ou moins grandes. Ligules habituellement d'un jaune franc, quelquefois fort pâle (sous-variation : *sulfurea*), exceptionnellement orangées. Très répandu et très abondant en Provence. M. Conill m'a gracieusement fait tenir des exemplaires cueillis à Sorède (Pyrénées-Orientales), avec petites fleurs, mais qui n'appartiennent point au vrai *parviflora*, quoique voisins. Pour moi le *ceratosperma* de Viviani est le type du *C. arvensis* linnéen.

2^o C. STELLATA Cav., Icones et Descriptiones Plantarum quæ spontè in Hispaniâ crescunt. — Achaines extérieurs largement ailés et laciniés sur les bords de l'aile. Calathides d'ordinaire plutôt grandes que petites. Ligules jaunes, exceptionnellement orangées. Assez abondant en basse Provence. Certainement indigène : regardé à tort comme adventice en France par Grenier (*Florula Massiliensis advena*) qui ne le citait qu'au port de la Joliette, avec le Souci n^o 3. Le *C. pterocarpa* Carlos Pau rentre dans cette race ; l'échantillon des îles Baléares que je possède a des achaines moins largement ailés, comme cela se produit sur les pieds formant passage, en Provence, entre le *ceratosperma* et la plante de Cavanilles.

3° CALENDULA PARVIFLORA Raf., Caratteri di alcuni nuove specie di pianta della Sicilia. — Achaines extérieurs aptères, courbés en anneau, non érigés verticalement (soit couchés-convergens vers le centre du réceptacle), à peine muriqués ou tuberculeux sur le dos et brièvement apiculés. Calathides de grandeur variable, mais, en dépit de l'adjectif spécifique, pas constamment plus petites que chez les deux autres races. Ligules presque toujours d'un jaune tirant sur l'orangé du *C. officinalis* L. Peu répandu et peu abondant en basse Provence (B.-du-Rh. : Allauch, Marseille, Les Pennes ; existe sans doute dans le Var et les Alpes-Maritimes). Aussi indigène que la race précédente et considéré, avec hésitation, par Grenier (*op. cit.*), comme exotique : «... retrouvé par M. le colonel Blanc dans les environs de Béziers, où il paraît spontané ». Castagne (*Supplément* du Catalogue des Plantes des environs de Marseille) indiquait, d'après Piaget, le Souci de Rafinesque-Schmaltz à N.-D. de la Garde et à Château-Colomb, sans dire qu'il fût étranger au sol, en quoi il avait raison, le *C. parviflora* me semblant être un *ceratosperma* fructifiant de très bonne heure, avant que les achaines extérieurs aient acquis leur entier développement.

C. SUBLANATA Rchb. --- Ici, nul besoin de s'arrêter aux achaines. C'est une archimauvaise distinction que Reichenbach a opérée, car l'épithète de *sublanata* s'applique tour à tour à certains sujets de *ceratosperma*, de *stellata* ou de *parviflora*. Nous sommes en présence d'un accident de villosité par suite duquel le Souci montre des feuilles un peu charnues, dont les deux pages paraissent en quelque sorte laineuses-feutrées, opaques, et non translucides ainsi que dans les trois quarts des exemplaires croissant dans les lieux moins chauds. Cette variation affectionne les recoins ensoleillés : vieux murs et talus. Le tomentum ras, à l'insertion des feuilles basilaires, donne à la plante un faciès incane qui la fait remarquer de loin : je suis surpris qu'aucun botaniste ne l'ait signalée sur

le littoral du Sud-Est, depuis Lange qui la citait en Provence. Nyman (*Conspectus Floræ europææ* classe le *C. sublanata* comme sous-espèce du *C. arvensis* L. et sépare celui-ci en rapprochant, à titre de seconde espèce : *C. stellata* Cav. et *C. parviflora* Raf. Pareil sentiment, si je ne m'abuse, aura contre lui la réalité des choses contrôlée (sur le vif dans les champs provençaux, non en herbier) soit par les analystes, soit par les réducteurs.

Alfred REYNIER.

N° 259. — **Cirsium oviforme** Gandg. — La plante que j'ai distribuée sous ce nom ressemble à 1^{re} vue au *C. lanceolatum* Scop, à cause de l'aspect de ses capitules, qui sont globuleux-oblongs, d'un vert rougeâtre et très peu aranéux ; mais elle appartient manifestement au groupe du *C. eriophorum* Scop. à cause de sa tige aranéuse, de ses feuilles non décurrentes, de ses gros capitules portant des fleurs de la grandeur de celles de cette dernière espèce. Elle vivait en société avec ces deux types spécifiques, mais n'est certainement pas hybride, car son pollen est très pur et ses akènes sont aussi gros que ceux du *C. eriophorum*.

H.-Pyr. : Vallée d'Aulon, sur les schistes, où je n'en ai vu que 3 pieds. Les *C. eriophorum* (var. *genuinum* Gillot) et *lanceolatum* étaient très abondants.

H. S.

N° 260. — **Hieracium pallidifrons** Sudre; Baenitz, *Herb. Eur.* (1900)! — Cette Epervière appartient au groupe spécifique de l'*H. praecoax* Sch. Bip. — En voici les principaux caractères : Phyllopoide ; tige lisse, aphyllé ou monophylle, de 2-5 dm. ; feuilles d'un vert pâle, jaunâtres, à peine glaucescentes, non maculées, ovales-oblongues ou oblongues-lancéolées, contractées ou un peu échancrées à la base, fortement dentées ou incisées, très abondamment pourvues de longs poils sétiformes ; involucre à écailles aiguës,

couronnant le bouton, à poils entremêlés, les glanduleux égalant la largeur de l'écaille; ligule à dents profondes; styles jaunes.

Cà et là, dans tout le département du Tarn. Les échantillons que j'ai distribués cette année ont les feuilles minces, les capitules médiocres, l'inflorescence peu étalée, à poils glanduleux plus abondants que les non glanduleux et appartiennent à la forme typique (var. *genuinum*).

H. S.

N° 261. — **H. Sudreanum** Arv.-T. inédit (1898). — Sect. *Cerinthoidea* gr. *sonchoidea* A. T. — « Plante remarquable par la grandeur relative, la forme du péricline, la grandeur et la couleur des akènes, le réceptacle, les ligules, le port, les feuilles... Peut-être hybride?? ». Note de M. ARVET-TOUVET.

Cette Epervière étant des plus rares je crois utile d'en donner une description sommaire : Phyllopode et ériopode ; tige de 3-6 dm., lisse, lâchement poilue, à 2-4 feuilles, ramifiée au sommet et portant un petit nombre de capitules très longuement pédonculés et disposés en corymbe. Feuilles minces, d'un vert pâle, toutes ovales ou largement elliptiques, grandes, bordées de dents très grosses, triangulaires, lâchement poilues ; les radicales assez brusquement contractées en un long pétiole, les caulinaires inférieures et moyennes rétrécies en pétiole ailé et demi embrassant, la supérieure sessile. Pédoncules très longs, très glanduleux, un peu poilus et étoilés-farinex sous le péricline ; celui-ci grand, d'un vert foncé, très peu étoilé-farinex, à écailles allongées, atténuées-aigües, portant quelques poils blancs et de nombreuses glandes fines dépassant la largeur de l'écaille ; ligules grandes, d'un jaune foncé, à dents étroites et profondes, glabres ou à cils rares et peu visibles ; réceptacle nu ou très courtement denticulé ; akènes de 4 mil., noirâtres à la maturité ; styles un peu livides. — Août.

Ariège : Cascade du Fouillet, près d'Aulus ; ro-

chers granitiques humides. — Alt. 1000^m environ. Croît pêle-mêle avec l'*H. gymnocerithe* A. - T. et Gaut, mais n'en dérive pas par croisement. Son pollen est très pur ! et ses akènes sont féconds !

H. SUDRE.

N° 262. — ***Digitalis purpurascens*** Roth *Cat. bot.* 2 p. 62 ; *D. purpureo-lutea* Meyer *Chl. Han.* p. 323. — Cette plante a le pollen très imparfait et est certainement hybride. Je l'ai déjà rencontrée trois fois, toujours dans le voisinage immédiat du *D. lutea* et souvent à une grande distance du *D. purpurea*. Elle provient donc sûrement de la fécondation du *D. lutea* par le *D. purpurea*.

Comme elle a la plupart des caractères de la plante porte-ovule elle doit se placer à côté du *D. lutea* et porter le nom *D. lutea + purpurea*, nom qui est conforme au mode de dénomination que j'ai adopté, pour les hybrides, dans mes travaux batologiques.

H. S.

N° 263. — ***Polygonum salicifolium*** Delile non Broussonet.

L'année dernière, dans ce Bulletin, à propos du *Polygonum pseudo-Flagellare*, nous avons reconnu le besoin d'une revision du groupe *Avicularia* ; aujourd'hui, c'est de la section *Persicaria* qu'il convient de dénoncer au futur monographe du genre le manque de clarté. Voici quelques faits avec déductions probantes :

Nous distribuons un *Polygonum* du sud-ouest des Bouches-du-Rhône, région où feu Honoré Roux, dans son *Catalogue des Plantes de Provence*, le signale « à Raphèle et d'Arles à Montmajour », sous le nom de *P. dubium* Stein. Devant la manière de voir de Grenier et Godron, Roux eût dû se demander : Le *P. Hydroperi-dubium*, des auteurs de la *Flore de France*, décrit à part du *P. dubium*, se rencontre-t-il en Pro-

vence? (On devrait l'y voir.) Et si l'embarras naturel de la réponse avait rendu Roux éclectique, secouant le joug de Grenier et Godron, il eût, avec Nyman, appelé le *Polygonum* d'Arles: *P. mite* Schr. (*P. Hydroperi-dubium* selon Grenier et Godron), ou, tout au moins, donné la préférence au nom de *P. Braunii* Bl. et Fing., car Stenheil s'est borné à étiqueter sa plante en herbier et Braun a eu le mérite de la décrire dans le *Botanische Zeitung*.

Pour le *Polygonum* présentement distribué de Miramas, quoique Huet ait indiqué le même, sous le nom de *P. mite* Schr., à Hyères (Var), plusieurs considérations nous ont fait mettre en réserve les vocables qu'il a reçus de Schrank, de Stenheil et de Bluff et Fingerhut.

Depuis la Camargue jusqu'à Hyères inclus et, selon toute apparence jusqu'à Nice, la zone littorale provençale n'offre pas uniquement au botaniste la plante de Roux et de Huet (la nôtre); à Toulon et à Hyères se montre aussi le *P. serrulatum* Lag., lequel fut découvert avant 1838 (date du *Catalogue des Plantes des environs de Toulon*) par Robert, aux bords du petit étang de la Fous, non loin de La Garde. Consulté sur cette Renouée nouvelle pour la France, Requier la nomma *P. salicifolium* Spr. Grâce aux exsiccata de Schultz (n° 736, Toulon) et de Billot (n° 2529, Hyères), l'identité fut mieux établie: Grenier, Boissier, Nyman n'ont pas hésité à y reconnaître le *serrulatum*. Quant au *P. serrulatum* cité par Ardoino (*Flore des Alpes-Maritimes*) au golfe Jouan et sur les rives du fleuve le Var, nous ignorons s'il ne diffère en rien du *Polygonum* de Lagasca varois; la conformité serait-elle absolue, il est présumable qu'à l'est d'Hyères le littoral recèle aussi, tantôt isolément, tantôt en mélange avec le *serrulatum* typique, la Renouée objet de la présente Note.

Une étude de ces deux *Polygonum* provençaux fait voir le passage du *serrulatum* au *P. mite*, tel que ce

dernier se comporte dans le nord ou le centre de l'Europe et, en France, dans le Dauphiné, le Lyonnais, l'Auvergne, etc. Sans décrire aucune forme de transition, MM. Bonnier et de Layens (*Flore de la France*) ont eu grandement raison de réunir en une seule espèce les *P. mite* et *P. serrulatum*. Déjà Grenier et Godron n'avaient pas craint d'écrire : « Le *P. serrulatum* n'a de rapports qu'avec le *mite*. » Interprétation des plus exactes, car, ne pouvant identifier en tous points notre Renouée des Bouches-du-Rhône avec le *mite* du milieu de la France, force nous a été de la rapprocher du *serrulatum*. Dès lors, pour exprimer cette affinité, devions-nous surcharger la nomenclature d'un nom nouveau ? n'y avait-il pas celui de *salicifolium* dont il est licite de se servir après Willdenow n'ayant pas eu l'heur de le faire prévaloir sur *serrulatum* ?

La plante nommée par Delile *salicifolium* (nul texte descriptif, il importe de le remarquer) est assez peu connue et surtout personne n'a suivi sur le terrain son évolution biologique. Boissier l'indique en basse Egypte, seulement dans deux endroits : il en a vu des exemplaires récoltés par le voyageur naturaliste Siebold. Nyman en juge d'après Meisner qui, à son tour, la cite en Grèce sur la foi de Zuccarini et en Sicile sur la foi de Splitgerber. MM. Battandier et Trabut se contentent de compléter l'aire géographique du *salicifolium* : « Algérie ? Maroc, îles Canaries. » Nota : aux Canaries, trouve-t-on le *salicifolium* de Delile ou le *salicifolium* de Broussonnet ? Au dire de Nyman, la plante rapportée de cet archipel par Broussonnet se confond avec le *serrulatum* type, distinct du *Polygonum* égyptien.

Si, malgré le nom spécifique de Delile (in *Description de l'Egypte*), ce *P. salicifolium* ne peut être admis comme espèce autonome, nous ne voyons pas pourquoi, outre les habitats qu'on lui assigne en Sicile, Grèce et rivage méditerranéen d'Afrique, il ne pour-

rait accompagner, sous le climat provençal, le *serrulatum* auquel Boissier le rattache, à titre de variété, dans une diagnose très brève : « *B salicifolium* Delile non Broussonnet (*P. pseudo-Hydropiper* Salzm.) : folia sublata et breviora, ochrearum setæ sæpè breviores. » (*Flora Orientalis*.) Pour Nyman (*Conspectus floræ europeæ*) il y a là une sous-espèce. De façon ou d'autre, cette plante tient sûrement le milieu entre le *P. mite* et le *serrulatum* typique. Enfin, puisque le *Polygonum* de Lagasca croît bel et bien chez nous et qu'avant sa découverte à La Garde par Robert on l'aurait fermement cru, à l'instar de la plante de Delile, spécial à une zone très chaude, l'affirmation de la présence du *P. salicifolium* Del. en Provence n'a rien de téméraire.

Notre Renouée critique des Bouches-du-Rhône, à facies d'*Hydropiper*, contrairement au *P. mite* de l'Europe du nord ou du centre n'accuse aucune tendance à passer au *P. minus* Huds., ce dernier *Polygonum* paraissant être (opinion plausible de Cosson et Germain, Le Maout et Decaisne, etc.) une variété de la plante de Schrank. Munie de tiges sarmenteuses au voisinage du rhizome, elle est pérennante, sinon vivace, ainsi que le *serrulatum* ; le *mite*, lui, est annuel. D'autres détails de morphologie externe (par exemple, achaines tantôt mats comme ceux de l'*Hydropiper*, tantôt luisants) légitiment la distinction que nous opérons.

Après l'initiative de MM. Bonnier et de Layens fondant ensemble *P. mite* Schr. et *P. serrulatum* Lag., il est manifeste que le monographe attendu des *Polygonum* n'émettra pas davantage dans cette section *Persicaria* où le rôle de l'hybridité, dans les temps soit anciens, soit actuels, est fort admissible : Boissier ne dit-il pas du *mite* : « An forma hybrida ? » Grenier et Godron soutenaient l'existence d'un *P. dubio-Persicaria*, malgré cette restriction : « Il n'est pas facile de préciser ses limites, attendu qu'on

trouve tous les intermédiaires entre les parents. »
Somme toute, le *P. salicifolium* Del. (dont la plante distribuée par l'Association Pyrénéenne constitue pour nous un état ou variation de Provence) doit prendre place comme trait d'union entre le *P. mite* septentrional et le *P. serrulatum* du sud de l'Europe.

Le mot *serrulatum* pourrait faire croire à des feuilles dentelées en scie, caractère qui, manquant alors au *mite*, s'opposerait à la réunion des deux Renouées ; mais, rappelons-le, la plante de Lagasca montre simplement, de même que celle de Schrank, aux marges foliaires, de petits aiguillons raides, plus ou moins obliques : d'où le terme, assez impropre, de *serrulatum*.

L. CHARREL et A. REYNIER.



RECTIFICATIONS

1° D'après M. Tétrel :

Anthyllis Jacquini (Hautes Alpes) ne répond pas à la description de Grenier et Godron.

Campanula valdensis (Tyrol) serait une forme pubescente de *C. linifolia*.

Iris chamaeiris (Aveyron) serait *I. pumila* (Jacq), probablement introduit.

2° D'après M. Sudre.

Hieracium commixtum (Jord) est un *H. vulgatum* f^e aff. *H. nemophilo* Jord.

H. nemorense (Aveyron) est *H. exotericum* Jord.

H. tridentatum (Jura) est une var. du *H. dumosum* Jord.

Papaver Roubiaei Vig (Pyrénées orientales). Les échantillons distribués paraissent identiques à ceux qu'a distribués Loret (s. d. 4024), et appartiennent au *P. modestum*, v. *erosulum* Jord. (Cf. R. F. fl. fr. I pp. 156 et 159). L. G.



Notes de géographie botanique

Deux plantes nouvelles pour le département du Finistère

M. A. Picquenard et moi avons été assez heureux pour découvrir dans les marais de l'Île-Tudy, en juillet 1899, le *Juncus heterophyllus* et le *Lamprothamnus alopecuroides*.

Cette dernière espèce n'a pas reparu en 1900, par suite de curage des marais.

Nous demandons toujours leur photographie aux associés qui ne l'ont pas encore envoyée.

Le Directeur serait heureux de recevoir quelques cartes postales illustrées, vues locales, paysages, etc, venant des pays habités par les associés. Il comptera 24 unités par 12 cartes postales reçues.

